

Histoire d'Haïti

Mettez les phrases à la voix active (il n'est pas nécessaire de changer les phrases entre parenthèses) :

- *S'il y a un agent dans la phrase (suivant « par »), reformulez comme sujet du verbe.*
- *Si l'agent de l'action n'est pas précisé ou n'est pas clair, utilisez « on ».*
- *Si la phrase est une généralisation, utilisez un verbe pronominal (avec « se »).*

1. L'île a été baptisée Ayiti (montagneux) par le peuple indigène, les Taíno. (Les Taíno sont arrivés envers 600 EC=ère commune).
2. L'île où se trouve Haïti a été colonisée par les Espagnols à la fin du 15e siècle.
3. En 1697, la partie occidentale de l'île a été cédée à la France. (Elle devient la colonie de Saint-Domingue.)
4. Un système des plantations est développé qui dépend du labeur des Africains forcés à travailler dans les champs de canne à sucre ou de coton.
5. Au 18^e siècle, cette colonie est connue par le surnom « La Perle des Antilles » parce qu'elle est très riche.
6. Le nombre d'Africains réduits à l'esclavage en Haïti est estimé à 790 000.
7. En 1804, l'indépendance d'Haïti a été proclamée après le succès d'une révolte d'esclaves.
8. De nos jours, le créole et le français sont parlés en Haïti.